



## Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.13

**N° de demande :** 2008-3576  
**Catégorie :** Mises en garde modifiées sur l'étiquette du produit  
**Produit :** Fluazifop-p-butyle de qualité technique  
**N° d'homologation :** 21208  
**Matière active (m.a.) :** Fluazifop-p-butyle et isomère S  
**N° de document de l'ARLA (PDF, français) :** 1736816

### But de la demande

Cette demande vise à modifier l'étiquette du fluazifop-p-butyle de qualité technique (Fluazifop-P-butyl Technical) (n° d'homologation 21208) en mettant à jour les mises en garde vu que le produit s'est révélé être un sensibilisant cutané possible.

### Évaluation des propriétés chimiques

Une telle évaluation n'est pas requise en l'absence de modification à la chimie du produit.

### Évaluation sanitaire

Le fluazifop-p-butyle de qualité technique est peu toxique chez le rat par voie orale et légèrement toxique chez le lapin par voie cutanée. Il cause une irritation oculaire peu sévère et une irritation cutanée légère chez le lapin. L'étude originale sur la sensibilisation du cobaye n'est pas concluante. L'essai récemment soumis sur le ganglion lymphatique local semble indiquer que le fluazifop-p-butyle de qualité technique a un pouvoir sensibilisant ( $EC_{30} : 72 \% p/v$ ) et, en conséquence, est considéré comme un sensibilisant cutané chez la souris.

Avec l'ajout de l'énoncé relatif au pouvoir de sensibilisation cutanée sur l'étiquette du fluazifop-p-butyle de qualité technique, l'énoncé relatif à l'équipement de protection individuelle figurant sur l'étiquette ainsi que les autres précautions mentionnées sont adéquats pour protéger les travailleurs contre les effets cutanés.

Aucune nouvelle donnée sur les résidus n'est requise à l'appui du changement dans la mise en garde. La modification de la mise en garde ne devrait avoir aucun effet sur la quantité de résidus dans ou sur les produits traités avec des préparations commerciales contenant la matière active fluazifop-p-butyle. Par conséquent, aucune augmentation de l'exposition alimentaire n'est prévue.

## Évaluation environnementale

On ne prévoit pas d'augmentation de l'exposition environnementale pouvant résulter de l'énoncé ajouté aux mises en garde figurant sur l'étiquette. Par conséquent, aucune donnée environnementale additionnelle n'est exigée à l'appui de cette modification de l'étiquette. Les énoncés figurant sur l'étiquette actuelle contribuent à atténuer les préoccupations d'ordre environnemental.

## Évaluation de la valeur

Une telle évaluation n'est pas requise car la modification proposée de l'étiquette ne change pas la valeur du produit.

## Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a terminé l'évaluation des données disponibles sur le fluazifop-p-butyle de qualité technique et a jugé que l'information est suffisante pour appuyer la modification de l'étiquette afin d'y ajouter une mise en garde relative à la sensibilisation cutanée.

## Références

PMRA Document Number	Reference
1636736	2008. Fluazifop-P-butyl Technical – Local Lymph Node Assay (LLNA) in Mice: Amended final report. Laboratory report number 080632. DACO 4.2.6

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2010

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.